



AEF Dépêche n°555396 - Lyon, le 03/02/2017 18:03:00
- Protection sociale -

Compte : EMERLE (1030102) - 89.156.101.232 - www.aef.info
Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite,
sauf accord formel d'AEF.

La Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes se pose en "acteur majeur de santé publique" dans la grande région

Par Sophie Esposito

"La Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes est le plus grand mouvement social de la région, occupant une place prépondérante dans deux domaines fondamentaux de la vie des Français : la santé et la protection sociale", fait valoir le mouvement mutualiste, le 3 février 2017, lors d'une conférence de presse organisée à Lyon. Les deux anciennes unions d'Auvergne et de Rhône-Alpes ont convergé, au 1er janvier 2017, en une nouvelle union pour la grande région. Laquelle rassemble notamment 227 mutuelles et compte 450 établissements mutualistes, tels des centres optiques, dentaires, ou des établissements pour personnes âgées ou pour la petite enfance. À noter que jeudi 9 février 2017, le président de la FNMF, Thierry Beaudet, visite des établissements mutualistes à Saint-Étienne (Loire), où exerce le président de la Mutualité Auvergne-Rhône-Alpes, Yves Perrin (lire sur AEF).

La Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes est née officiellement le 1er janvier 2017. "Mais cela fait un an que les équipes travaillent sur le projet de fusion", explique Yves Perrin, président du mouvement mutualiste dans la région (lire sur AEF), lors d'une conférence de presse, vendredi 3 février 2017 à Lyon.

Issue d'un processus de fusion-absorption, la nouvelle union régionale compte 35 salariés, dont 22 en Rhône-Alpes. "Nous faisons partie de la même famille et exerçons les mêmes métiers", ajoute Marc Aubry, vice-président et ancien président de la Mutualité française Auvergne. La fusion s'est faite "sans licenciements" ni mutation contrainte, assure-t-il. "Il y a eu un travail de convergence pour harmoniser les pratiques, nous sommes au début de ce processus, qui va durer deux ou trois ans", prévient la directrice de la Mutualité, Sonia Favre-Capdepon. Et Marc Aubry de conclure : "Dans ce contexte, notre intention majeure est le maillage territorial : nous y travaillons, pour le conserver".

450 ÉTABLISSEMENTS MUTUALISTES

La Mutualité française en Auvergne-Rhône-Alpes compte 227 mutuelles adhérentes, et "4,2 millions de personnes protégées". Elle se pose donc en "acteur majeur de santé

publique", et se dit "le plus grand mouvement social de la région", indique un dossier de presse. Selon Yves Perrin, Auvergne-Rhône-Alpes est aussi l'une des "premières régions" en nombre d'établissements mutualistes, puisqu'ils sont 450, hors conventionnement hospitalier, sur les 2 600 établissements et services présents au plan national.

Dans le détail, les centres optiques sont au nombre de 83, tandis que 68 établissements pour personnes âgées sont implantés dans la région, et 64 centres et laboratoires dentaires. Cette concentration s'explique par "un ancrage très fort de la mutualité", qui aboutirait à un plus grand nombre d'"initiatives mutualistes", justifie Yves Perrin. "Dans chaque département, les mutuelles s'unissent" pour "mettre en place une clinique ou une maison de retraite", "et elles les gèrent ensemble", conclut Marc Aubry. Et ce, "depuis de nombreuses années".